

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/02/2011

Réception par le Prefet : 22/02/2011

Publication : 25/02/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-2-2-10

Séance du vendredi 18 février 2011

TROPHEES DES METIERS DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DU HAUT-RHIN

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général N° 2010-4-2-3 du 7 décembre 2010 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide :

- d'attribuer à la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin, une subvention de 2 100 € pour 2011 au titre de l'opération « Les Trophées des Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics »,
- de prélever la dépense correspondante sur le programme F724, chapitre 65, fonction 90, nature 6574 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions